

Niveau de scolarité des jeunes adultes autochtones

par Heather Tait

La population autochtone du Canada est jeune et croît rapidement. Au cours des prochaines décennies, un grand nombre de jeunes adultes feront la transition de l'école au marché du travail. Étant donné que le marché du travail exige aujourd'hui un niveau de scolarité plus élevé que jamais, il devient de plus en plus important d'acquérir une solide formation. Pour répondre aux besoins du marché du travail et, partant, réduire le taux élevé de chômage chez les jeunes et leur dépendance à l'égard de l'aide sociale, il est essentiel de pouvoir compter sur une main-d'œuvre autochtone instruite.

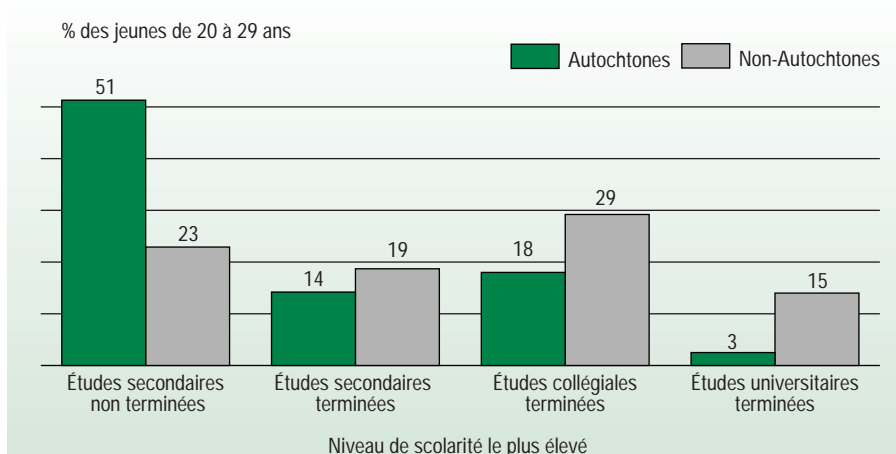
En général, la relation entre la scolarité et l'emploi est claire : le taux de chômage chez les jeunes adultes autochtones n'ayant pas terminé leurs études secondaires était de 40 % en 1996, comparativement à 9 % chez ceux possédant un diplôme universitaire. Au cours de la dernière décennie, les Autochtones du Canada ont fait des gains appréciables sur le plan de la scolarité, et ce, tant à l'enseignement secondaire qu'à l'enseignement postsecondaire. Par ailleurs, l'amélioration des compétences scolaires des jeunes

Autochtones devrait permettre de réduire encore davantage cet écart et, par le fait même, d'améliorer la position désavantageuse dans laquelle se trouvent les groupes moins instruits lorsque vient le temps de trouver un emploi. Nous examinons dans le présent article les niveaux de scolarité des jeunes Autochtones de 20 à 29 ans durant les années 80 et 90 et les comparons à ceux des autres jeunes Canadiens.

La proportion de diplômés de l'enseignement collégial et universitaire a doublé au cours de la dernière décennie

Entre 1986 et 1996, il y a eu amélioration des compétences des jeunes adultes autochtones, et ce, à tous les niveaux de scolarité. D'une part, la proportion de jeunes Autochtones (incluant ceux qui fréquentaient toujours l'école) sans diplôme d'études secondaires a diminué,

TSC En 1996, près de 1 jeune adulte autochtone sur 5 ne fréquentant plus l'école avait terminé des études collégiales



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 1996.

Les données sur lesquelles porte le présent article sont extraites des recensements de la population de 1986 et de 1996, ainsi que de l'Enquête auprès des peuples autochtones de 1991. Deux questions des recensements de 1986 et 1996 peuvent servir à déterminer la taille de la population autochtone : l'une porte sur l'origine ethnique et l'ascendance autochtone, et l'autre, sur l'identité autochtone. L'estimation totale de la population autochtone en 1996 (799 010), qui est utilisée dans le présent article, est basée sur la question sur l'identité, qui se lisait comme suit : « Cette personne est-elle un Autochtone, c'est-à-dire un Indien de l'Amérique du Nord, un Métis ou un Inuit (Esquimau)? ». Les chiffres de population totaux pour 1986 (455 130) ont été calculés par le croisement des données obtenues aux questions sur l'origine ethnique et l'identité qui figuraient dans le questionnaire cette année-là.

La forte augmentation du nombre d'Autochtones entre 1986 et 1996 ne peut être complètement expliquée par des facteurs démographiques comme la fécondité ou la mortalité. Il faut en effet tenir compte du fait qu'un nombre significatif de personnes qui n'avaient pas déclaré une identité autochtone en 1986 l'ont fait en 1996, fort probablement en raison d'une plus grande sensibilisation aux questions autochtones. Dans l'ensemble, les caractéristiques socioéconomiques de ce nouveau groupe étaient meilleures que celles du groupe précédent, ce qui a contribué dans une certaine mesure à l'amélioration du profil socioéconomique de la population autochtone durant cette période.

L'Enquête auprès des peuples autochtones (EAPA) est une enquête à grande échelle qui a été menée à titre de suivi après le Recensement de 1991. Les personnes qui avaient déclaré une ascendance autochtone sur le questionnaire du recensement ont été interrogées au sujet de leur identité dans le cadre de l'EAPA. Un peu plus d'un million de personnes ont déclaré avoir des ancêtres autochtones et un peu moins des deux tiers (625 710) ont déclaré être des Autochtones ou des Indiens inscrits.

Réserves partiellement dénombrées : En 1986 et en 1996, il y a eu dénombrement incomplet de certaines réserves et de certains établissements indiens. En 1986, 136 réserves et établissements ayant une population estimée à 44 700 n'ont pas participé au recensement. En 1996, 77 réserves (dont la population totale était estimée à 44 000) n'y ont pas participé. Ces personnes ne sont pas incluses dans le présent article.

Fréquentation scolaire : Comme le Recensement de 1986 ne comportait pas de question sur la fréquentation scolaire, les données de 1986 et de 1996 comparent les chiffres sur le niveau de scolarité le plus élevé de toutes les personnes (incluant les élèves) dans le groupe d'âge visé. Lorsque seules les données de 1996 sont présentées, les chiffres portent uniquement sur les personnes qui ne fréquentaient pas l'école au moment du recensement.

passant de 60 % en 1986 à 45 % en 1996. D'autre part, la proportion de ceux ayant terminé leurs études collégiales (c'est-à-dire qui ont obtenu un diplôme ou un certificat d'études postsecondaires non universitaires) a augmenté, passant de 15 % à 20 % durant la même période. Les progrès ont également gagné l'enseignement universitaire, où le pourcentage de diplômés a doublé, passant de 2 % à 4 %.

Malgré ces gains, des écarts appréciables existaient toujours en 1996 au chapitre de la scolarité relative entre les Autochtones et les non-Autochtones de 20 à 29 ans. Le fossé s'est même creusé au cours de la décennie entre ceux n'ayant pas terminé leurs études secondaires. Tandis que, en 1986, les Autochtones étaient 2,2 fois plus susceptibles que les non-Autochtones de ne pas avoir terminé leurs études secondaires, ils étaient 2,6 fois plus susceptibles de connaître cette situation en 1996.

On remarque toutefois l'inverse à l'enseignement postsecondaire (incluant l'enseignement collégial, universitaire et celui dispensé dans d'autres établissements d'enseignement postsecondaire), où l'écart entre les deux groupes a quelque peu diminué, ce qui témoigne d'une légère amélioration de la position relative des Autochtones. En 1986, par exemple, les Autochtones de 20 à 29 ans étaient 60 % moins susceptibles que les non-Autochtones du même âge d'avoir terminé des études postsecondaires. En 1996, cette proportion était tombée à 50 %.

Cependant, cette tendance à la hausse observée au cours de la dernière décennie quant à la scolarité de la population autochtone n'est peut-être pas aussi significative que les chiffres semblent l'indiquer. En effet, durant la période de 1986 à 1996, un nombre croissant de personnes, pour la plupart ayant des ancêtres parmi les Indiens de l'Amérique du Nord et les Métis, ont commencé à s'identifier à un groupe autochtone. Cela a eu pour effet d'augmenter le nombre total de

personnes déclarant une identité autochtone au moment du recensement. Un grand nombre de ces personnes étaient relativement bien instruites, ce qui a pu contribuer à relever le niveau de scolarité moyen de l'ensemble des jeunes adultes autochtones durant la décennie¹.

Hausse du niveau de scolarité des hommes et des femmes

Entre 1986 et 1996, on a observé une amélioration du niveau de scolarité, tant chez les jeunes hommes que chez les jeunes femmes autochtones. Le taux de réussite a toutefois été légèrement supérieur chez les femmes, et ce, à presque tous les niveaux. En 1996, par exemple, la proportion des femmes ayant terminé des études collégiales était de 21 %, comparativement à 19 % pour les hommes. De même, une proportion légèrement supérieure de femmes avaient terminé des études universitaires.

Les mères seules fréquentaient l'école en plus grand nombre qu'on ne l'aurait cru compte tenu de leur situation souvent difficile. En effet, on entend souvent dire que le fait d'avoir à s'occuper des enfants peut rendre la poursuite des études plus difficile pour les femmes, en particulier dans les familles monoparentales, où le conjoint n'est pas là pour aider aux soins des enfants. Toutefois, les données du Recensement de 1996 indiquent que les mères autochtones seules étaient plus susceptibles que les femmes de familles biparentales de fréquenter l'école. De fait, environ 30 % des premières étaient aux études, la plupart à temps plein, comparativement à 20 % des femmes autochtones de familles biparentales ayant des enfants. Dans les familles

monoparentales et biparentales, les jeunes femmes autochtones les plus susceptibles de fréquenter l'école étaient celles qui n'avaient pas terminé leurs études postsecondaires.

La scolarité réduit considérablement le chômage

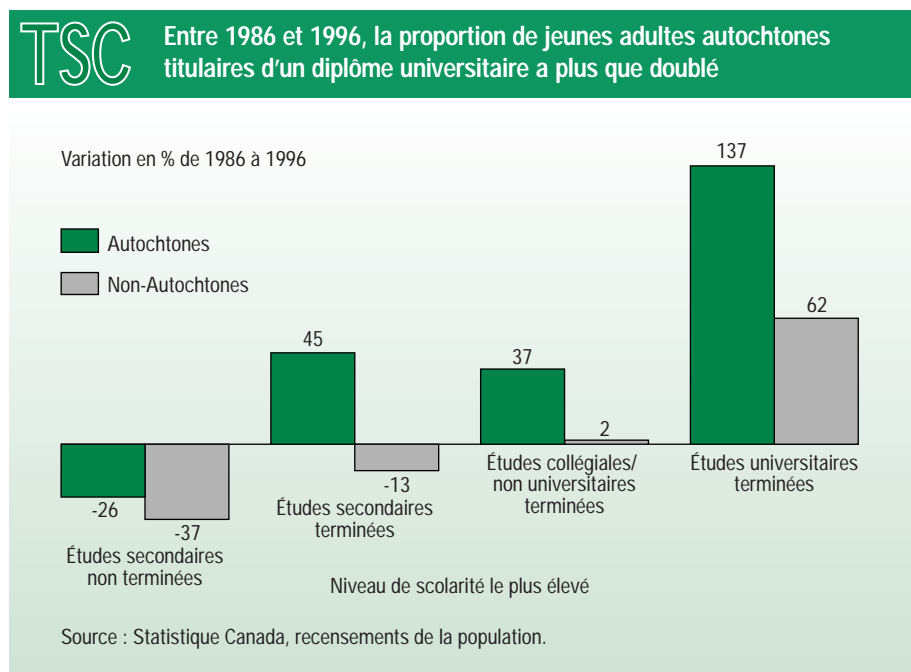
Sans aucun doute, plus le niveau de scolarité des jeunes adultes ne fréquentant plus l'école est élevé, plus leur taux de

chômage est faible. En 1996, le taux de chômage des jeunes adultes autochtones sans diplôme d'études secondaires s'est chiffré à 40 %. En comparaison, les taux de chômage étaient la moitié moins élevés seulement pour ceux ayant terminé leurs études secondaires (23 %) ou leurs études collégiales (20 %). Les jeunes Autochtones possédant un diplôme universitaire ont enregistré le plus faible taux, soit 9 %. Les chiffres

TSC Entre 1986 et 1996, il y a eu amélioration du niveau de scolarité, tant chez les hommes que chez les femmes autochtones de 20 à 29 ans

Niveau de scolarité le plus élevé	Hommes		Femmes	
	1986	1996	1986	1996
Études secondaires non terminées	62 %	48 %	59 %	42 %
Études secondaires terminées	8 %	13 %	9 %	11 %
Études collégiales terminées	14 %	19 %	15 %	21 %
Études universitaires terminées	1 %	3 %	2 %	5 %
Études postsecondaires non terminées	14 %	18 %	16 %	21 %
Nombre total de personnes	42 110	65 385	46 800	71 595

Source : Statistique Canada, recensements de la population.



1. Voir aussi E. Guimond, A. Siggner, N. Robitaille et G. Goldmann, *Les populations autochtones du Canada : Une nouvelle approche démographique*, 1991, « Série des monographies du recensement », à paraître.

correspondant pour la population non autochtone âgée de 20 à 29 ans montraient les mêmes écarts entre le niveau de scolarité et le chômage, bien que les taux aient été considérablement plus faibles — 20 %, 13 %, 9 % et 5 % respectivement.

Les Métis viennent en tête pour ce qui est du niveau de scolarité

Le niveau de scolarité des trois principaux groupes autochtones du Canada — à savoir les Indiens de l'Amérique du Nord (qui comprennent les Indiens inscrits et les Indiens non inscrits), les Métis et les Inuits — diffère sensiblement, en raison principalement des différences entre les caractéristiques historiques, économiques, sociales et géographiques de chacun. À cela s'ajoutent également des différences quant aux programmes d'aide financière offerts. À titre d'exemple, les Indiens inscrits et les Inuits sont admissibles à des subventions accordées dans le cadre du Programme de soutien aux étudiants du niveau

postsecondaire, financé par le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. Durant l'année 1997-1998, 276 millions de dollars ont été versés à ces élèves².

Bien que la majorité des Métis ne soit pas admissible à ces bourses, les jeunes adultes métis ont affiché les niveaux de scolarité les plus élevés en 1996. Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce phénomène. Premièrement, les Métis sont moins susceptibles que les deux autres groupes de vivre en régions éloignées ou dans le Grand Nord. Ils ont donc un meilleur accès aux établissements d'enseignement postsecondaire. Deuxièmement, les Métis font partie depuis plus longtemps du réseau d'enseignement officiel et sont plus familiers que les

2. Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, base de données du Programme de soutien aux étudiants du niveau postsecondaire, 1998. Les élèves inuits représentent environ 1 % (ou 280) du nombre total d'élèves inscrits à ce programme.

autres Autochtones des collectivités éloignées avec les établissements d'enseignement régulier. De fait, quelque 21 % des Métis de 20 à 29 ans avaient terminé des études collégiales en 1996, comparativement à 17 % des Indiens de l'Amérique du Nord et des Inuits combinés. De même, 4 % des Métis avaient un diplôme universitaire, contre 2 % des Indiens de l'Amérique du Nord et un peu moins de 2 % des Inuits dans la vingtaine.

Dans les trois groupes autochtones, les jeunes qui avaient terminé des études postsecondaires avaient tendance à choisir des domaines d'études similaires, le plus populaire dans les trois groupes étant celui du génie et des sciences appliquées. On y retrouvait en effet 39 % des Inuits et 27 % des Indiens de l'Amérique du Nord et des Métis combinés. À même ce domaine, la majorité des élèves choisissait des métiers liés aux techniques de construction (incluant la construction, la plomberie, la soudure et d'autres métiers semblables). Le deuxième domaine le plus populaire était celui du commerce, de la gestion et de l'administration des affaires, qui comptait des concentrations presque égales d'Indiens de l'Amérique du Nord et de Métis (22 % et 24 % respectivement), mais un pourcentage légèrement inférieur d'Inuits (18 %).

Les diplômés se retrouvent principalement parmi les jeunes des grandes villes

Les jeunes Autochtones qui vivent dans les grandes villes du Canada sont les plus susceptibles d'être titulaires d'un diplôme universitaire, alors que ceux vivant dans les collectivités rurales des Premières nations (communément appelées réserves) sont les moins susceptibles d'en posséder un. De plus, les différences entre les deux groupes sont assez marquées. À titre d'exemple, dans les villes de plus de 100 000 habitants, environ 4 % des jeunes Autochtones ont un diplôme universitaire, contre à

TSC

Les jeunes abandonnent leurs études principalement en raison de problèmes familiaux et pécuniaires

Dans le cadre de l'Enquête auprès des peuples autochtones de 1991, les jeunes adultes qui n'avaient pas terminé leurs études postsecondaires devaient préciser les raisons de leur abandon. Les motifs les plus souvent invoqués étaient reliés à des questions familiales ou à des problèmes pécuniaires. Venaient ensuite le manque d'intérêt ou l'aversion pour l'école. Fait intéressant à souligner, les préoccupations des femmes différaient de celles des hommes. Ainsi, alors que les responsabilités familiales figuraient en tête de liste chez les femmes (25 %), les principales raisons citées par les hommes étaient liées à l'argent (18 %).

Il semble toutefois que certains Autochtones réussissent à surmonter ces obstacles avec le temps. Dans l'ensemble, les Autochtones sont plus susceptibles que les autres Canadiens de retourner aux études à un âge plus avancé. Le niveau de scolarité des jeunes adultes autochtones pourrait donc augmenter à mesure qu'ils vieillissent.

peine plus de 1 % des jeunes vivant dans les réserves rurales.

Bien qu'elles soient prononcées, ces différences n'ont rien de surprenant, car les possibilités de faire des études supérieures et de trouver de l'emploi ont tendance à être limitées dans la plupart des réserves rurales. Même si certaines collectivités isolées ont accès à des campus satellites, bon nombre de jeunes doivent malgré tout quitter leur famille, leurs amis, leur collectivité et leur mode de vie et parcourir de

grandes distances pour fréquenter un établissement d'enseignement postsecondaire. Une fois admis dans ces établissements, les jeunes sont souvent confrontés à des milieux et des coutumes qui ne leur sont pas familiers, ce qui contribue à créer un sentiment d'isolement. D'autres ont à composer avec des processus de réflexion et des méthodes d'apprentissage qui diffèrent considérablement de leurs traditions³. Les élèves peuvent aussi se sentir découragés lorsqu'ils constatent qu'il y

a peu ou pas d'autres élèves ou membres du corps professoral sur le campus qui sont Autochtones⁴.

3. Darryl Wilson, « You Must Learn to Use Words Like Bullets », *Winds of Change*, Boulder, Colorado, hiver 1998, p. 24 à 30.

4. Saskatchewan Indian Federated College, *Aboriginal Postsecondary Education: Indigenous Student Perceptions*, Ottawa, 1994, rapport préparé pour la Commission royale sur les peuples autochtones.

TSC Pleins feux sur le Nunavut

Le 1^{er} avril 1999, le Nunavut, le troisième et plus récent territoire du Canada, deviendra une réalité politique et juridique. Les Territoires du Nord-Ouest actuels seront divisés et le Nunavut occupera les deux tiers de la région, à l'est. La création de ce territoire fera naître, pour les Inuits, diverses possibilités d'emploi au sein de la fonction publique. Un des objectifs à long terme est de créer environ 600 nouveaux emplois et d'avoir un gouvernement territorial composé à 85 % d'Inuits (afin que le pourcentage corresponde à la proportion d'Inuits que compte la population du Nunavut). Dès 1999, on espère que les Inuits occuperont environ 50 % des postes de la fonction publique¹.

Ces nouveaux postes requièrent une main-d'œuvre instruite; toutefois, répondre à la demande du marché du travail du Nunavut sera un véritable défi. Non seulement le territoire compte-t-il une population peu nombreuse (24 665 habitants), mais le niveau de scolarité des Inuits y est également inférieur à celui des autres Autochtones. Près de la moitié (46 %) de la population inuite de 15 ans et plus n'avait pas terminé sa 9^e année en 1996, et seulement un peu plus de 1 % possédait un diplôme universitaire.

La situation n'est guère plus reluisante pour les jeunes adultes du Nunavut, dont le niveau de scolarité est nettement inférieur à celui des autres jeunes Autochtones. Environ 34 % des jeunes Inuits de 20 à 29 ans avaient moins qu'une 9^e année, comparativement à 12 % environ des autres jeunes adultes

autochtones. À l'autre extrémité de l'échelle de scolarité, un peu plus de 1 % des jeunes Inuits avaient terminé des études universitaires, contre près de 3 % de l'ensemble des jeunes Autochtones.

La nouvelle structure administrative nécessitera un grand nombre de personnes qualifiées, notamment dans la gestion des ressources humaines, l'administration publique supérieure, la planification du territoire et des ressources et l'informatique. Afin de pouvoir répondre à la demande de personnel qualifié, on a, ces dernières années, mis fortement l'accent sur la formation en cours d'emploi et encouragé les enfants et les jeunes adultes inuits à poursuivre leurs études². En 1996, chez les jeunes Inuits vivant au Nunavut, le diplôme d'études postsecondaires le plus répandu était celui en génie et en sciences appliquées (32 %). La majorité d'entre eux avait étudié dans des domaines comme la plomberie, la soudure et la construction. Le commerce, la gestion et l'administration des affaires venaient au deuxième rang (19 %), suivis de l'enseignement, des loisirs et du counseling (14 %). Enfin, 9 % des jeunes étudiaient en sciences et technologie, un domaine où, compte tenu de l'évolution rapide des technologies, les personnes qualifiées sont très en demande.

1. Brian Laghi, « Inuit find no magic solution on the way », *Globe and Mail*, 4 juillet 1998, p. A6.

2. Ibid.

S'ajoute à ces difficultés le fait que bon nombre de réserves sont situées dans des régions éloignées où les emplois sont rares et où le territoire est peu favorable. Dans ces circons-



Enquête auprès des

l'Enquête auprès des peuples autochtones de 2001

Cette
<http://eapa>

ra o r t s
à la fin du processus de constatation.

La publication

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES
vous plaît-elle?

Vous en servez-vous pour vos affaires?
Depuis combien de temps la lisez-vous?

NOUS AIMERIONS AVOIR DE VOS NOUVELLES.

Prière d'envoyer vos commentaires à la :

Rédactrice en chef
TENDANCES SOCIALES CANADIENNES
étage, immeuble Jean-Talon
Banque Canada
(Ontario)

(416) 951-0387
(téléphonique) : cstsc@statcan.ca

